

CAMPAN (65) – MONUMENT AUX MORTS

Inscrit en totalité au titre des monuments historiques – 18/10/2018



Date : 1926

Sculpteur : Edmond CHRÉTIEN

En 1925, le maire de Campan souhaite édifier un monument aux morts de l'ensemble de la commune, et place une annonce dans divers journaux. La commande précise que le monument doit « commémorer la mémoire des morts de chacune des trois sections de la commune, c'est-à-dire [...] consacrer sous une forme allégorique le deuil des trois sections, du Bourg de Campan, de Sainte Marie et de La Séoube ». Vingt-neuf artistes répondent, onze adressent maquettes et dessins. La commission des Finances de la commune choisit le projet d'Edmond Chrétien, sculpteur bordelais spécialisé dans la réalisation de monuments aux morts. Le monument est inauguré le 28 novembre 1926.

Le monument est situé dans l'enceinte du cloître de l'église Saint-Jean-Baptiste. Il mesure 5,10 m de large et 3,95 m de haut. Son socle en pierre d'Arudy porte trois pierres tombales en marbre vert de Campan sur lesquelles sont gravés les noms des morts de chacune des trois sections de la commune : Campan, Sainte-Marie et La Séoube. Au-dessus de chacune de ces pierres sont placés des bas-reliefs de bronze « synthétisant la principale industrie de chacune de ces trois sections. Pour Campan : l'industrie de la laine synthétisée par une jeune fileuse bigourdane, coiffée du capulet, tenant en mains une ancienne quenouille. Pour Ste Marie : l'industrie du bois synthétisée par un scieur en action coiffé du béret local. Pour la Séoube ; l'industrie du beurre synthétisée par un berger en face d'une ancienne baratte du pays ». Les trois parties de la commune sont unies dans la même douleur, symbolisée par la statue en bronze d'une vieille bigourdane emmitouflée dans un capulet, vêtement de deuil traditionnel des femmes de la vallée.

Le monument aux morts de Campan est singulier à plus d'un titre. Sans dédicace, il célèbre la peine des mères et des veuves en évacuant toute rhétorique martiale : hormis les dates et la liste des morts, il ne contient aucune référence à la guerre. Le choix d'une figure féminine en deuil, mains jointes, évoquant le thème de la Mater Dolorosa, de même que l'implantation, à la frontière des espaces public et religieux, accentuent son ambiguïté. Il se distingue enfin par l'évocation de la « Petite Patrie » au travers du capulet, vêtement traditionnel, mais aussi de la représentation des principales activités économiques de la commune.

Claire Aubaret